

Ville de



**NEW  
RICHMOND**

# 2024 BUDGET

---

Présenté par :  
**Monsieur Éric Dubé, maire**  
**Lundi 18 décembre 2023**





En cette période de célébrations, que la magie des fêtes illumine votre quotidien de moments empreints de joie et de réconfort.

Que l'année 2024 soit une source abondante de santé, de bonheur et de prospérité pour vous et vos proches.

Au nom des membres du Conseil municipal et en mon nom personnel, permettez-nous de vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour d'heureuses fêtes et une nouvelle année 2024 empreinte de succès et d'épanouissement.

Bien cordialement,

Éric Dubé, Maire



## MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et citoyens,

À titre de maire, je vous présente aujourd'hui le 10<sup>e</sup> budget depuis mon élection en 2013. Appuyé chaque année par une équipe extraordinaire de conseillères et conseillers, je suis à même de constater tout le chemin parcouru dans la dernière décennie. Chaque exercice budgétaire représente ses défis et a une saveur particulière. Je repense aux premières années, alors que la Ville était encore dans un plan quinquennal de retour à l'équilibre budgétaire à la suite de la fermeture de la cartonnerie en 2005, à la période pandémique « COVID » et à la période actuelle, celle d'une inflation importante qui perdure encore après près de 2 ans.

Malgré tout, c'est toujours un plaisir d'effectuer ce travail de recherche, de discussions et de décisions chaque automne afin de doter la Ville d'un budget équilibré qui respecte nos capacités et qui permet d'offrir aux citoyens des services abondants et de qualité. La rigueur que nous mettons à compléter le travail nous permet de bien maîtriser nos finances et de bien planifier nos activités.

Je tiens à remercier le Conseil municipal pour son dévouement et son travail de tous les instants dans la réalisation de l'ensemble de nos activités. Je remercie aussi sincèrement Monsieur Jacques Rivière et Madame Maryse Soucy pour leur apport important à titre de membre du comité budget 2024. Épaulé par toute l'équipe de direction de la Ville, le comité a su effectuer ses choix avec précision afin d'arriver au produit fini dont nous vous présentons l'essentiel aujourd'hui. Un merci tout spécial est d'ailleurs adressé à toute l'équipe municipale, et spécialement à chaque directeur et directrice qui ont, par leurs expertises et leurs connaissances, alimenté le comité en informations afin qu'il puisse prendre les meilleures décisions. Votre collaboration a encore une fois été appréciée, remarquée et remarquable!

### Un nouveau rôle d'évaluation foncière pour 2024

Avant toute chose, je me dois de vous présenter et expliquer brièvement les impacts du nouveau rôle d'évaluation foncière déposé en septembre dernier et complété par la firme externe Altus, légalement mandaté par la MRC de Bonaventure pour réaliser cet exercice obligatoire selon la Loi à chaque 3 ans.

Comme vous le savez, le marché immobilier s'est emporté au cours des dernières années, résultat d'une tempête immobilière parfaite, alimentée par de multiples facteurs. Bien que la hauteur des transactions immobilières ne soit pas le seul facteur qui dicte la valeur foncière d'une propriété, la hauteur des transactions récentes a un impact certain dans les valeurs foncières du nouveau rôle. Il faut noter que les valeurs qui sont inscrites au rôle tiennent compte des conditions du marché immobilier au 1<sup>er</sup> juillet de l'année qui précède le dépôt du rôle, en l'occurrence le 1<sup>er</sup> juillet 2022 dans notre cas. Outre cela, les principaux facteurs qui influencent la valeur des propriétés résidentielles sont : le secteur, les dimensions du terrain, la superficie habitable, l'âge de la propriété rectifié pour tenir compte de toutes rénovations ou de tout ajout majeur ainsi que la qualité de construction.

Après l'exercice complété par l'évaluateur agréé, voici les variations moyennes par catégorie pour la Ville de New Richmond :

Non-résidentiel : + 13,4 %;  
Industriel : + 19,4 %;  
Agricole : + 30,2 %;  
Forestier : + 28,4 %;  
6 logements ou + : + 15,4 %;  
Résidentiel : + 35,7 %;  
Terrains vagues desservis : + 35,5 %.

Comme vous, je consens que les augmentations de valeur soient fortes. Toutefois, elles ne me surprennent guère. Il est rassurant de voir que notre richesse collective s'accroît avec le temps. La valeur foncière totale de la Ville passe ainsi de 376 471 000 \$ à 486 134 200 \$, soit une augmentation moyenne totale de 29,1 %.

Évidemment, je tiens à vous préciser que d'emblée, nous avons ajusté les taux de taxe foncière de chaque catégorie à la baisse au prorata de la variation applicable avant de débuter notre exercice budgétaire. Toutefois, malgré cet exercice mathématique, la moitié de la population subira une hausse de taxe engendrée par la variation de leur valeur, et l'autre moitié une baisse. C'est logique : toutes les propriétés ayant subi une variation plus élevée que la moyenne paieront plus cher, et celles ayant subi une variation moins élevée que la moyenne paieront moins cher. Aucune ville au Québec ne peut y échapper. Nous n'avons pas de moyen de combattre cette réalité mathématique, je tiens à le préciser.

Maintenant, une fois cela expliqué, laissez-moi vous présenter les principaux éléments du budget 2024. Par la suite, je vous ferai part des impacts sur les taxes municipales.

## Nos revenus en hausse

Bien que les ajustements soient assez modestes, je tiens à préciser que la Ville, de concert avec chaque département, a procédé à l'ajustement du prix de plusieurs services offerts afin de prendre en considération l'inflation actuelle et la hausse des frais d'opération de l'ensemble de nos immeubles. Ainsi, il en coûte plus cher pour offrir nos cours de piscine, nos activités de glace et tous les autres services du genre. Sachez que dans l'ensemble, les variations de prix se situent entre 2 et 5 %, sauf exception.

Quelques milliers de dollars supplémentaires ont aussi été prévus au budget en revenu de mutations immobilières, et ce, selon la moyenne des dernières années. Un montant de 72 000 \$ est anticipé pour 2024. Nous sommes confiants de l'atteindre, et ce, malgré le ralentissement du marché immobilier qui semble se matérialiser.

Bien que la Ville ne dispose plus d'une grande quantité de terrain à vocation résidentielle, nous sommes aussi confiants d'être en mesure d'en vendre pour 52 000 \$ en 2024. À ce sujet, nous sommes en démarche depuis plusieurs mois afin d'obtenir les rapports requis nous permettant de déposer le projet de la phase 2 du Domaine des Érables au ministère de l'Environnement. D'ici quelques années, la Ville souhaite aller de l'avant à ce sujet. Nous sommes aussi très ouverts à établir des partenariats avec des promoteurs privés et ainsi voir se réaliser des développements domiciliaires sur notre territoire.

Quelques changements dans nos revenus liés à la Salle de spectacles régionale Desjardins sont aussi notables. Des subventions supplémentaires provenant du « Programme d'aide temporaire à la représentation de spectacles », mises en place dans le contexte COVID, viennent nous aider grandement. Il faut savoir qu'avant la pandémie, les aides financières gouvernementales pour le fonctionnement de la Salle n'avaient jamais été indexées depuis longtemps. L'aide supplémentaire mise en place pendant la pandémie nous a permis de revenir à notre fonctionnement régulier et, heureusement, la clientèle est au rendez-vous. Malheureusement, l'aide spéciale prendra fin au 31 mars prochain, à moins d'un changement. Il faudra donc être ingénieux pour la suite des choses, tout en faisant les représentations nécessaires auprès des gouvernements pour l'obtention d'une aide bonifiée récurrente. Pour 2024, les revenus totaux de la Salle s'arrêteront à 506 755 \$, en hausse de près de 15 000 \$.

En ce qui concerne les revenus du Service des loisirs, ils s'arrêtent à 404 315 \$, en hausse de 15 000 \$ là aussi. La popularité de la piscine, et la hausse d'achalandage à l'aréna à la suite des travaux de réfection, se poursuivent. Le fort achalandage de notre camp de jour en saison estivale, qui a accueilli plus de 115 enfants à l'été 2023, se poursuit aussi. À ce sujet, nous sommes fiers d'offrir à la population de New Richmond et des environs un camp diversifié et de qualité reconnue par l'Association des camps du Québec. Nous disposons du plus gros camp de jour municipal de la Gaspésie. Offrir ce service est complexe et demande énormément d'efforts. Pour l'instant, nous sommes en mesure d'y parvenir, non sans peine. Toutefois, les exigences ne cessent d'augmenter et je crains que nous soyons à un certain moment contraints d'y limiter nos activités, et ce, par faute de ressources et de moyens.

### **Pacte fiscal et redevances éoliennes**

Le pacte fiscal liant Québec et les municipalités signé en 2019 accordait différentes choses aux villes du Québec entre 2020 et 2024, dont le partage d'un montant annuel équivalent à la croissance des revenus générés par un point de la TVQ. Cette mesure nous permettra de recevoir 207 853 \$ en 2024, soit 145 559 \$ de plus. Je dois dire que nous pouvons nous réjouir de cette situation. Bien que le pacte fiscal actuel n'a pas permis de réviser le régime fiscal municipal, ces sommes supplémentaires injectées dans nos coffres en période d'inflation nous aident grandement. Selon les prévisions, cette croissance devrait se maintenir dans les prochaines années pour atteindre près de 300 000 \$ dès 2025. Le temps nous dira si ces prévisions s'avéreront réalistes.

L'autre item représentant une entrée importante d'argent pour New Richmond en provenance de l'état québécois est le programme de péréquation. Pour 2024, nous essuyons une perte de 34 889 \$ par rapport à l'année précédente, pour un total de 164 445 \$. Bien que décevante, cette baisse doit tout de même être perçue comme une bonne affaire car ce programme vise à aider les municipalités dont le potentiel fiscal est relativement peu élevé, à offrir les services de base à leurs contribuables sans imposer un niveau de taxation excessif. Ainsi, on peut penser que notre situation s'est améliorée à ce titre d'une année à l'autre.

Au niveau des redevances éoliennes, la croissance est faible cette année, avec une augmentation de 12 000 \$. Ainsi, nous anticipons en revenus de cette industrie un montant de 265 000 \$ pour 2024, provenant du parc éolien de New Richmond et des redevances de la Régie de l'Énergie GIM. Je le répète, l'industrie éolienne apporte énormément à notre région. Sans ces redevances, le fardeau fiscal serait définitivement plus élevé pour les citoyens. Et la bonne nouvelle, c'est que les redevances devraient augmenter dans le temps compte tenu des investissements à venir de la Régie de l'Énergie GIM dans de nouveaux projets énergétiques.

### **Subventions sur le service de la dette**

Le budget de New Richmond est composé d'une multitude d'intrants, donc les subventions du gouvernement du Québec sur certains projets par le biais de notre service de la dette. Ainsi, plusieurs projets municipaux ont fait l'objet de généreuses subventions afin de voir le jour au fil du temps. Plutôt que de verser cette subvention au comptant, le gouvernement du Québec a l'habitude de l'étailler sur une période donnée, et ce, en payant en surcroit l'intérêt engendré à la ville. Ainsi, une subvention annuelle de 100 951 \$ pour les 10 prochaines années viendra combler en partie notre remboursement de la dette engendrée par les travaux de réfection de l'aréna, et une subvention de 40 492 \$ sera encaissée afin de combler une grande partie du remboursement des travaux de pavage du chemin Pardiac réalisés l'an dernier. À noter que 2023 marquait aussi la fin du paiement par Québec de la subvention de 86 796 \$ annuellement associée aux travaux de réfection du boulevard Perron réalisés au tournant des années 2010. Ainsi, pour 2024, un montant total de 583 742 \$ sera reçu par le gouvernement afin de combler une partie du remboursement de notre dette, en hausse de 57 000 \$.

Au total, nos revenus se chiffreront à 9 815 038 \$, en hausse de 570 000 \$ par rapport à 2023, soit 6 %.

### **Nos dépenses sous la loupe**

#### **Administration**

Le contexte inflationniste actuel nous force à être créatifs, mais une réalité est inévitable : tout coûte plus cher! L'électricité, la mécanique, les produits financiers, les frais d'entretien et j'en passe, toutes les lignes d'un budget municipal sont poussées vers le haut, comme vous dans votre budget personnel. Ajoutons à cela les contrats de travail dument négociés et convenus avec tous nos employés, et nous avons là tous les ingrédients pour se donner une migraine. Pour l'an prochain, nous avons été le plus restrictif possible dans nos projections afin d'impacter le moins possible nos services et nos citoyens.

Premièrement, les frais liés à l'administration générale qui comprennent les frais du Conseil municipal, du greffe, de la direction générale, de la comptabilité, de l'évaluation foncière, d'assurances et d'entretien et de fonctionnement des bâtiments administratifs totaliseront pour 2024 un montant de 1 634 765 \$, soit une hausse de 59 000 \$ (4 %). Outre quelques ajustements salariaux, cette hausse qui s'apparente drôlement à l'inflation actuelle s'explique par quelques éléments précis. Nous subissons pour 2024 une forte hausse des frais informatique qui comprennent tous les frais de logiciels. S'arrêtant à 47 660 \$, la hausse est de près de 8 000 \$. À titre d'information, ce poste budgétaire était de seulement 32 000 \$ en 2021...

Les frais des professionnels, dont principalement ceux de vérification comptable, sont eux aussi en hausse de 7 000 \$ pour atteindre 42 000 \$. Les nombreuses exigences gouvernementales en ce sens, ajoutées à la pénurie de main-d'œuvre dans ce domaine, ont poussé le tout à des sommets jamais vu auparavant.

Une bonne nouvelle parmi tout cela est que l'explosion de nos frais d'assurances semble vouloir s'atténuer. Seule l'assurance automobile fait un bond notable pour l'an prochain, avec une hausse de 6 000 \$. Plusieurs ajustements à la hausse ont aussi été requis dans les budgets d'entretien de l'hôtel de ville et du Centre communautaire afin de se coller à la réalité d'aujourd'hui.

Somme toute, pour l'ensemble du volet administratif, nous sommes fiers du résultat.

## **Sécurité publique**

Bien que le coût de la Sureté du Québec soit en hausse de 5 % pour s'arrêter à 370 912 \$, notre budget total pour la Sécurité publique n'augmente que de 10 000 \$. Les coûts de fonctionnement de notre Service incendie seront de 180 950 \$, en baisse de près de 8 000 \$ par rapport à 2023. La prochaine année marquera un tournant avec le départ récent à la retraite de notre chef incendie et par l'arrivée d'une nouvelle ressource, partagée avec Caplan et Saint-Alphonse. La transition du système de chauffage de la caserne incendie du mazout vers l'électricité au cours des derniers mois nous fait économiser quelques milliers de dollars, et certains ajustements autres font en sorte que nous serons en mesure d'offrir le même service, mais à moindre coût. Ainsi, la Ville de New Richmond devra dépenser 552 850 \$ en frais de sécurité publique en 2024, en hausse de 2 %.

## **Transport, aqueduc et égout**

Un des départements où l'inflation frappe le plus fort est certainement celui des Travaux publics. C'est évidemment notre plus important service, par surcroit. Je dois vous dire que les frais d'entretien des véhicules et de tout ce qui est mécanique dans nos différentes stations de pompage des eaux usées ou notre usine de traitement de l'eau potable ont explosé et ne cessent d'augmenter. Malgré le fait que nous disposons d'une flotte de véhicule assez récente et pour laquelle nous avons adopté une politique de remplacement, nos frais ne cessent d'augmenter. Malgré des acquisitions à fort prix, je suis à même de constater la faible fiabilité de plusieurs équipements, ce qui nous cause des casse-têtes financiers et opérationnels. Devant cette situation à laquelle tous les propriétaires de véhicules lourds sont confrontés, nous n'avons pas le choix de nous ajuster. Malgré le fait que nous soyons en mesure de réaliser de nombreux entretiens mécaniques nous-mêmes avec notre équipe de mécaniciens, nous devons tout de même faire régulièrement affaire avec des sous-traitants, sans compter le coût des pièces mécaniques qui s'est accru de façon exponentielle. Le grand défi est à ce niveau actuellement pour notre département des travaux publics.

Toutes ces hausses se répercutent évidemment dans certaines quotes-parts que nous devons payer, dont celle requise afin d'assurer le financement du transport adapté aux personnes à mobilité réduite sur notre territoire. Selon la Loi, les villes doivent payer une proportion du fonctionnement de ce service, qui passe de 8 350 \$ à 16 387 \$ pour 2024. Je suis loin de remettre en question ce service, loin de là, mais cette hausse est en grande partie le résultat des frais d'entretien dont je vous parle. À titre de comparaison, cette quote-part se chiffrait à 5 958 \$ en 2019. Elle aura donc triplé en 5 ans...

Malgré tout, le budget total de la voirie et du déneigement s'arrête à 1 461 626 \$, une hausse d'à peine 40 000 \$ (3 %).

En ce qui concerne les frais d'opération de l'aqueduc et l'égout, nous sommes aussi en mesure de limiter la croissance des dépenses de la bonne façon. Il en coûtera 396 323 \$, soit moins de 2 000 \$ de plus que l'an dernier (moins de 1 %).

En limitant de façon importante la hausse de nos dépenses, nous savons que notre budget ne nous permet pas de gérer des surprises mécaniques de grande ampleur. Toutefois, le coussin financier que nous nous sommes donné au fil des 10 dernières années (surplus accumulé) nous permettra de le faire si nécessaire.

## Gestion du recyclage et des matières résiduelles

Laissez-moi vous parler d'un poste budgétaire qui est en complète explosion depuis quelques années, soit les frais de gestion du recyclage et des matières résiduelles. En partant, il faut savoir qu'une grande partie de ces frais sont composées de la collecte porte-à-porte des matières. Les entreprises effectuant ce travail sont évidemment, elles aussi, confrontées à la même hausse des frais d'entretien que nous vivons. Ajoutons à cela une pénurie de main-d'œuvre qui les frappe de plein fouet et nous avons la recette parfaite pour arriver au scénario actuel. Ainsi, il en coûtera, uniquement pour New Richmond, 677 414 \$ pour collecter, gérer, recycler et enfouir nos matières en 2024. C'est une hausse de 16 %. Pour vous donner une idée de la croissance rapide de ce poste budgétaire, nous parlons d'une hausse de 52 % sur 5 ans. Vous comprendrez que cette facture, c'est chacun de nous qui devons la payer par le biais de nos taxes municipales.

Nos options ne sont pas multiples en ce moment pour limiter la hausse. La création de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure, qui est devenue propriétaire du LET de Saint-Alphonse en septembre dernier, nous servira peut-être de levier à ce sujet. L'idée de réaliser nous-mêmes des collectes porte-à-porte mérite d'être analysée, mais l'économie n'est pas garantie. De plus, notre région est à la traîne en ce qui concerne la mise sur pied d'un système de traitement des matières putrescibles (compostage). C'est un grand enjeu pour la Régie. Notre volonté est certes d'y parvenir, mais il faut être conscient que ce service aura un coût supplémentaire avec lequel nous devrons composer. Je tiens à rappeler que je milite encore pour la mise en place de ce service chez nous, tel que le gouvernement du Québec l'impose, mais cette démarche est longue et ardue. Notre idée de créer une régie intermunicipale est clairement reliée à ce désir.

## Aménagement du territoire et développement économique

En 2023, nous avons ajouté un très beau service public qu'est le jardin communautaire. La popularité de ce service a dépassé nos attentes pour la première année d'opération, et nous pensons que la tendance se poursuivra. Nous avons donc intégré à notre budget des faibles frais de fonctionnement pour ce nouveau service de 1 600 \$. Nous avons aussi planifié 3 900 \$ de plus pour bonifier l'aménagement de notre ville afin de la rendre encore plus accueillante. Nous envisageons effectuer des plantations supplémentaires d'arbres au centre-ville et dans le secteur de l'avenue Terry-Fox.

Au niveau du développement économique, la très grande majorité du budget est affecté au remboursement de la dette de la Société de développement économique de New Richmond, jadis cautionné par la Ville, ainsi que celle du Parc régional Petite-Cascapédia. La première, s'élevant à un peu moins de 750 000 \$, coûtera 94 261 \$ à la Ville en 2024 à un taux d'intérêt de 8,71 %. Cette dette correspond aux investissements effectués au milieu des années 2000 par la Société dans la construction du Centre d'expertises industrielles. Aujourd'hui, le parc industriel foisonne d'activités et représente une grande source de revenus pour la ville. Oui, nous devons assurer le remboursement de cette dette, mais des actifs tangibles y sont construits et alimentent notre économie de façon très substantielle. Si nous respectons la cadence de remboursement actuel, nous en avons encore pour 14 ans avec ces paiements.

La dette du Parc régional Petite-Cascapédia est quant à elle beaucoup plus problématique. S'élevant à 2,9 M \$ et cautionnée par la Ville, cette dette nécessite beaucoup plus que les 150 000 \$ injectés annuellement par la Ville depuis 10 ans pour en assurer son remboursement. Au taux d'intérêt actuel, sachez que les intérêts annuels sur cette dette représentent à eux seuls plus de 225 000 \$. Je le répète encore une fois : pour une ville de 3 800 habitants et pour un centre qui ne se situe même pas dans les limites municipales de New Richmond, cette situation est intenable et impossible. Pour l'instant, nous avons prévu au budget 2024 un montant similaire à l'année précédente, soit 175 000 \$ qui ira totalement au paiement de l'intérêt sur la dette. Un montant à même nos résultats 2023 sera aussi affecté au paiement de ces intérêts. Je vais peser mes mots, mais ce que je m'apprête à dire ne sera pas une surprise. Je l'ai répété à de nombreuses reprises d'ailleurs sur différents médias et à plusieurs partenaires : le statu quo n'est pas une option dans le cas du Parc régional Petite-Cascapédia. L'année 2024 doit être le théâtre d'un grand virage dans la vie de cette organisation. La région doit se mobiliser pour assurer la pérennité de cet équipement hors du commun qui fait l'envie de bien des régions. Assister à la fermeture d'une infrastructure comme celle-là serait une tragédie pour la Baie-des-Chaleurs et la Gaspésie tout entière. Ce serait impensable que la région ne sache se mobiliser adéquatement. Si on dit qu'on veut se démarquer comme région, qu'on veut offrir le meilleur à nos citoyens, que nous souhaitons attirer chez nous des professionnels et retenir la main-d'œuvre actuelle, alors nous devons nous asseoir et assurer l'avenir de ce genre d'équipement. De nombreuses régions sont passées exactement par ce chemin, et ce, avec beaucoup de succès. C'est aujourd'hui qu'il faut voir plus loin que nos simples services et besoins locaux, car demain il sera trop tard. Depuis le printemps dernier, un comité de gens d'affaires dynamiques provenant de différents horizons s'efforce de mener à terme cette démarche complexe qu'est d'assurer la survie de l'entité.

Différents scénarios sont sur la table. Du point de vue municipal, ce sera le dossier prioritaire dès janvier. Des rencontres en haut lieu sont planifiées afin d'amenuiser la charge financière de ce centre sur les finances municipales de New Richmond. Nous avons l'obligation d'y parvenir, sans quoi le ski sera en péril pour les années à venir.

## **Loisirs et tourisme**

Peu de changement sont à noter quant à l'offre de service de notre département des Loisirs. Ici aussi, nous vivons une hausse des frais d'entretien mécanique. Après 7 ans d'utilisation intensive, la piscine Bruce-Ritchie nécessite des entretiens coûteux et est sujette à des bris un peu plus fréquents. Toutefois, sa popularité est toujours aussi forte. Nous sommes fiers de disposer d'une infrastructure de si grande qualité pour notre région. D'ailleurs, je suis aussi très fier d'avoir réussi, avec le Conseil municipal, à convenir d'une entente intermunicipale spécifique au fonctionnement de la piscine lors de sa réouverture à la suite des rénovations majeures. Par le biais de cette entente, qui nous rapporte 97 981 \$ pour 2024, les municipalités utilisatrices de cet équipement sportif assument une portion de son fonctionnement au prorata de leur utilisation. Voilà un beau modèle qui doit et devra être répliqué dans d'autres sphères...

Je suis aussi fier d'avoir réussi à rénover de façon importante notre aréna à un coût relativement faible compte tenu des coûts de construction actuels. Le prix de construction ce type de bâtiment a littéralement explosé au fil des dernières années, et il aurait été financièrement impensable de se lancer dans un si grand projet. Nous avons donc écouté la population, qui souhaitait conserver le bâtiment à un coût raisonnable, afin d'y pratiquer leur sport. Je n'entends que de bons commentaires depuis ce temps, et son utilisation est fortement appréciée, autant chez la clientèle adulte que jeunesse. De plus, la nouvelle salle mécanique, le nouvel éclairage LED ainsi que la surfaceuse électrique engendrent de bonnes économies énergétiques de l'ordre de 8 000 \$ annuellement.

À des fins d'information, le budget d'opération de la piscine est de 371 277 \$, soit 13 044 \$ (3,6 %) de plus que 2023, et celui de l'aréna, qui comprend toutefois des salaires sur une base annuelle, est de 229 688 \$ (+ 3 154 \$ ou 1,4 %). À noter que ces chiffres ne comprennent pas les revenus qui y sont attribuables et totalisent 264 981 \$ incluant l'entente intermunicipale.

Le volet de l'entretien et de l'animation des parcs municipaux, des employés étudiants en saison estivale et des opérations du camp de jour nécessite quant à lui des investissements plus importants pour l'an prochain. Le budget d'entretien des parcs fait un bond important, et ce, compte tenu des coûts de toutes sortes, dont les frais d'entretien et de fertilisation de nos terrains de soccer. Des salaires supplémentaires sont aussi prévus pour maintenir les activités du camp de jour dans sa formule actuelle. Nous devons embaucher plus de ressource afin d'accompagner adéquatement les enfants qui en ont besoin. Nous parlons d'un investissement de plus de 12 000 \$ supplémentaires. Certains revenus sont associés à cette dépense requise, mais ne couvrent pas le tout.

En somme, le budget du département des loisirs et du tourisme s'arrête à 876 279 \$, en hausse de 60 451 \$ (7,4 %).

## **Culture**

Ce département, qui englobe les activités de la Salle de spectacles régionale Desjardins et de la bibliothèque du Vieux-Couvent, a été frappé de plein fouet par la pandémie de COVID-19. Nous sommes heureux aujourd'hui de voir le public de retour dans ces lieux de culture. Notre Salle de spectacles a connu une très bonne année 2023, et nous espérons que ça se poursuive. Toutefois, il faut être très prudent, car c'est souvent dans les loisirs que les premiers choix financiers sont faits lors des périodes de turbulence économique. Peu de changement sont à signaler dans ce département, dont le budget total à 878 046 \$ (+ 34 776 \$ par rapport à 2023, ou 4,1 %) et dont la Salle de spectacles compte pour 740 816 \$.

## **Frais bancaires et service de la dette**

Compte tenu des frais toujours aussi élevés des taux d'intérêt et des financements que nous devons renouveler, au même titre qu'une hypothèque, nos frais d'intérêts augmentent considérablement. Ils passent de 610 582 \$ à 719 372 \$. Deux refinancements sont prévus dans l'année 2024. Le premier, à la hauteur de 1 650 000 \$, est actuellement à un taux d'intérêt de 2,72 %. Le second, de 1 460 000 \$, est à un taux de 2,00 %. Réalistement, ces 2 financements sortiront, si la tendance actuelle se maintient, à 5,25 %. Ainsi, le capital total à refinancer pour 2024 est de 3 110 000 \$, et selon les prévisions, la dépense annuelle supplémentaire sera de l'ordre de 90 000 \$ de plus. Je le répète, la hausse des taux d'intérêt affecte de plein fouet les villes de centralité comme nous qui doivent composer avec de lourdes dettes compte tenu des infrastructures que nous possédons. Les remboursements en capital, eux, passent de 1 604 700 \$ à 1 690 400 \$, ce qui est une bonne nouvelle, car nous payons nos dettes!

## **Éléments à retenir de cette avalanche de chiffres**

Évidemment, notre budget 2024 est équilibré. Nous sommes très fiers de pouvoir livrer un budget complet qui ne touche pas aux services offerts à la population, tout en respectant la capacité de payer des citoyens. Voici donc comment tout cela se traduit sur le compte de taxes municipales. Je tiens à rappeler que les taux de taxes foncières sont difficilement comparables d'une année à l'autre compte tenu du nouveau rôle d'évaluation foncière en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ainsi, le taux de taxe foncière résidentielle passe de 1,1947 \$ à 0,8991 \$ par 100 \$ d'évaluation, une baisse de 0,296 \$. Ce même taux est d'ailleurs applicable aux catégories agricole et forestière. Le taux non-résidentiel, quant à lui, passe de 2,3657 \$ à 1,9711 \$ par 100 \$ d'évaluation, une baisse de 0,395 \$.

En gros, ces chamboulements de taux engendrés par les nouvelles valeurs foncières signifient que les taxes foncières d'une résidence augmenteront de 2,7 % et celles d'un commerce de 4,3 %, en moyenne. Dans le contexte, nous considérons que ces hausses sont raisonnables en fonction des services offerts.

Nous avons aussi saisi un outil que le ministère des Affaires municipales nous accorde afin de tenter de dynamiser l'accès à la propriété en augmentant le taux de taxe sur les terrains vagues desservis au maximum, soit 2 fois le taux de base. Il était en 2023 de 1,36 fois le taux de base. Les revenus engendrés par cette mesure ne sont pas énormes, mais nous souhaitons avant tout qu'elle permette un dynamisme au niveau de la vente des terrains vacants desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout afin qu'on puisse y voir des constructions s'y ériger.

Nous avons aussi innové en créant une sous-catégorie non-résidentielle. Autorisée depuis peu par la Loi sur la fiscalité municipale, une ville peut dorénavant créer des sous-catégories afin d'être en mesure de neutraliser les déplacements fiscaux résultant de l'évolution différente de la valeur foncière de certaines composantes de la catégorie des immeubles non résidentiels. Ainsi, devant les fortes valeurs foncières des immeubles non-résidentiels construits depuis 2020 sur notre territoire, un déséquilibre a été constaté. Ainsi, le taux de cette sous-catégorie a été établi à 80 % de la catégorie non-résidentiel de référence.

Au niveau des tarifs, le seul changement se situe au niveau de la gestion du recyclage et des matières résiduelles, qui doit augmenter de 16 %. Ce tarif est directement en lien avec les frais directs de ces services. Ainsi, le tarif d'une résidence sera de 289,15 \$, une hausse de 43 \$.

Les tarifs d'aqueduc et d'égout de même que la taxe spéciale applicable à ce sujet demeurent inchangés.

## **En conclusion**

Nous pouvons nous réjouir d'avoir limité la hausse à 2,7 % des taxes foncières sur les immeubles résidentiels. Dans le contexte actuel, pour une ville de centralité comme nous ayant de fortes dettes qui vont de pair avec nos services, c'est un tour de force. La forte création de richesse obtenue au cours de l'année 2023 nous aura permis de le faire. Les ajustements proposés aux taxes non-résidentielles avec la création d'une sous-catégorie nous permettent d'intervenir judicieusement au niveau des déplacements fiscaux sans affecter autre mesure les commerçants et les industriels, à peu de choses près.

Il faudra toutefois suivre de près la tendance fortement haussière des tarifs de gestion des ordures et du recyclage. Avec l'arrivée d'un nouveau régime de recyclage et du compostage dans les 24 à 36 mois, il est fort possible de voir ce tarif augmenter considérablement.

L'inflation actuelle nous force à demeurer sur le qui-vive et à bien planifier nos projets. Alimentée par le taux d'intérêt élevé, une ville de centralité comme nous ne peut s'en sortir seule. Le pacte fiscal entre les villes et le gouvernement devrait nous amener une forte hausse de la redevance sur la TVQ dans les prochaines années.

En conclusion, la Ville dispose d'une bonne vitalité économique et des infrastructures en quantité importante, et pour la plupart de grande qualité. Toutefois, tout cela a un prix. Nos taxes foncières le reflètent bien. Dans ce contexte, nous devons tout de même être prudents dans les choix effectués, car les taux d'intérêt qui plombent notre budget ne semblent pas vouloir se résorber de sitôt.

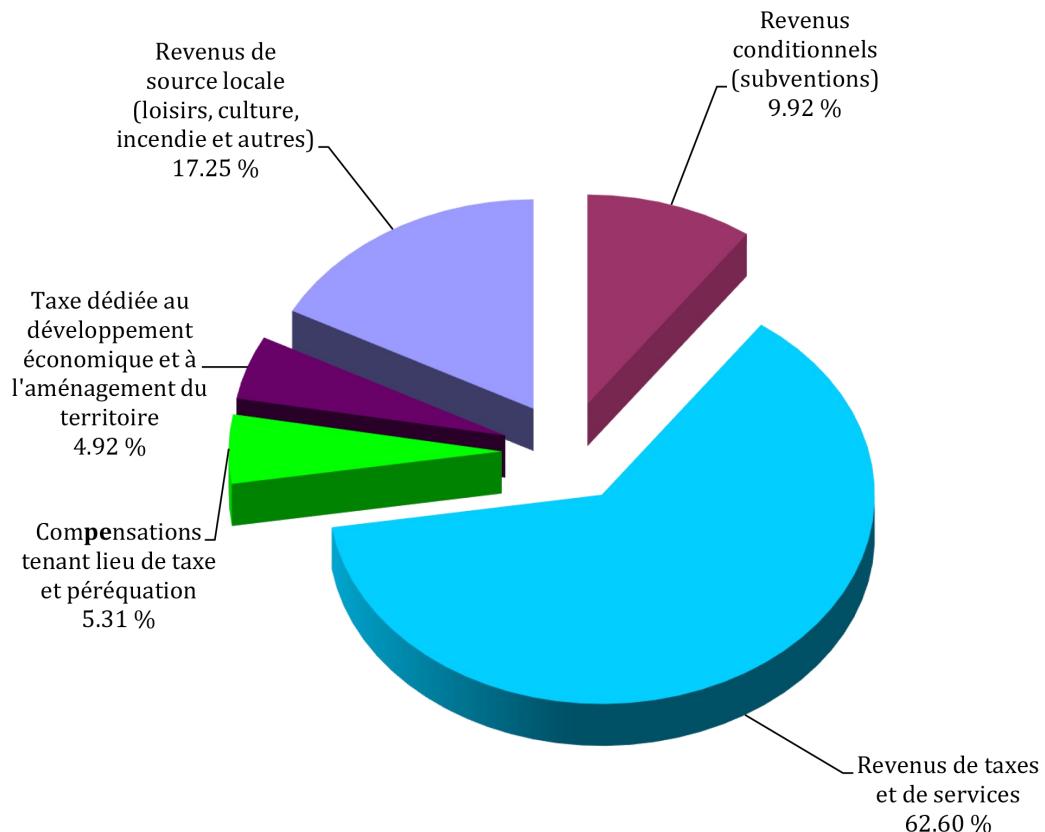
Comme toujours, nous suivrons le tout avec rigueur.



Éric Dubé

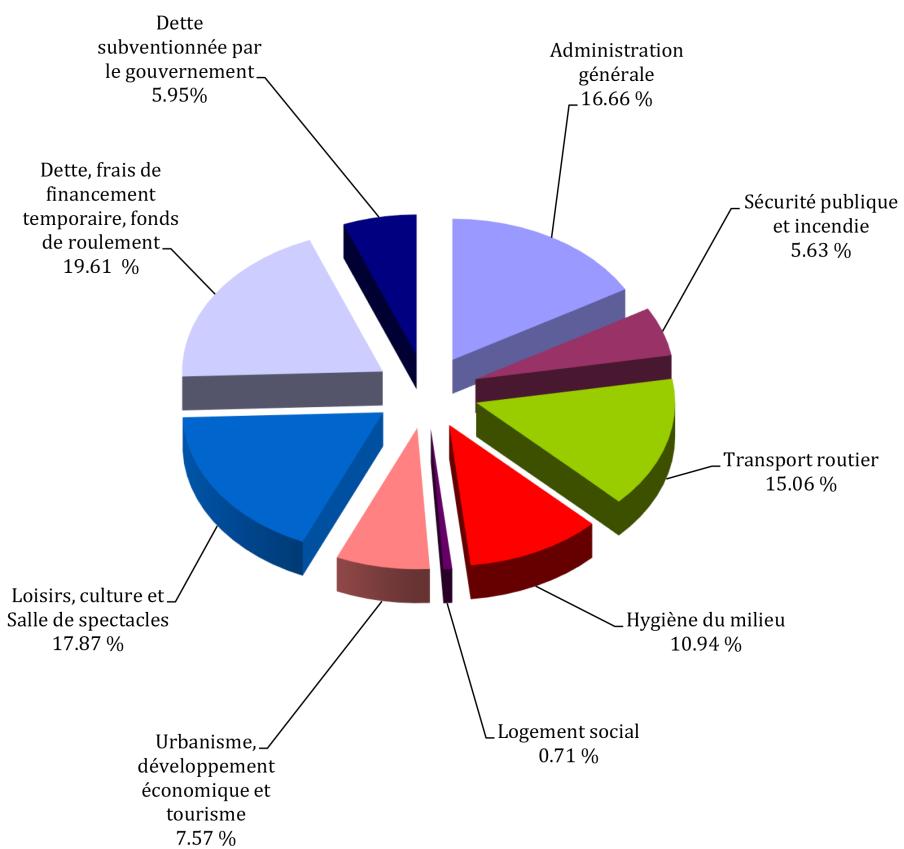
PRORATA ET POURCENTAGE DES REVENUS POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2023 (\$)	%	2024(\$)	%
<b>FONDS GÉNÉRAL</b>				
Taxe foncière générale	4 804 313	51,96	4 954 954	50,48
Taxe dédiée au développement économique et à l'aménagement du territoire	468 574	5,07	482 519	4,92
Taxe de secteur	3 361	0,04	5 131	0,05
Compensation tenant lieu de taxes, péréquation et partage croissance TVQ	420 355	4,55	521 651	5,31
Autres revenus	1 557 871	16,85	1 693 298	17,25
Revenus conditionnels	922 892	9,98	973 069	9,92
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Taxe spéciale aqueduc et égout	338 716	3,66	338 716	3,45
Tarif aqueduc et égout	173 725	1,88	173 810	1,77
<b>COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE</b>				
Tarif matières résiduelles et recyclables	555 485	6,01	671 890	6,85
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>9 245 292</b>	100,00	<b>9 815 038</b>	100,00

#### RÉPARTITION DES REVENUS - EXERCICE 2024



PRORATA ET POURCENTAGE DES DÉPENSES POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2023 (\$)	%	2024 (\$)	%
<b>FONDS D'ADMINISTRATION</b>				
Administration	1 575 490	17,04	1 634 765	16,66
Sécurité publique (Police - incendie)	542 450	5,87	552 850	5,63
Transport routier	1 432 198	15,49	1 478 013	15,06
Urbanisme, dév. Écono. et tourisme	650 182	7,03	742 907	7,57
Loisirs, culture et Salle de spectacles	1 659 098	17,95	1 754 325	17,87
Logement social	69 750	0,75	69 750	0,71
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>				
Fonctionnement et entretien	394 786	4,27	396 323	4,04
Matières résiduelles et recyclables	564 440	6,11	677 414	6,90
<b>DETTE</b>				
Dette, frais de financement temporaire, fonds de roulement	1 830 380	19,80	1 924 949	19,61
Dette subventionnée par le gouvernement	526 518	5,69	583 742	5,95
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>9 245 292</b>	<b>100,00</b>	<b>9 815 038</b>	<b>100,00</b>

#### RÉPARTITION DES DÉPENSES - EXERCICE 2024



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026						
SERVICE	TITRE	COÛT	Sous-totaux	2024	2025	2026
Incendie	Équipements de sécurité	3 500	3 500			3 500
	Remise pour rangement	6 000		6 000		6 000
			<b>9 500</b>			
Loisirs	Terrain de balle-molle - Éclairage et affichage	100 000	70 000	30 000		100 000
	Réfection de l'aréna - Vestiaires et salles de bain	150 000	100 000	50 000		150 000
	Parc de rouli-roulant	150 000			150 000	150 000
			<b>400 000</b>			
Parcs et espaces verts	Aménagement d'une structure permanente - Marché public et billetterie	250 000		250 000		250 000
	Aménagement - Réserve naturelle	20 000		20 000		20 000
	Jardin communautaire - Agrandissement	10 000	10 000			10 000
			<b>280 000</b>			
Salle de spectacles et Bibliothèque	Mise aux normes de la Salle de spectacles - Ventilation	320 000	20 000	300 000		320 000
	Réaménagement de la bibliothèque	265 000	15 000	250 000		265 000
			<b>585 000</b>			
Travaux publics	Réfection de la rue Melanson - Honoraires professionnels	40 000		40 000		40 000
	Réfection de conduites - Berry et De Lesseps	1 000 000		1 000 000		1 000 000
	Réfection - Rang 4 Ouest	4 500 000	4 500 000			4 500 000
	Réfection - Rang 3 Ouest	3 500 000			3 500 000	3 500 000
	Mise à jour - Poste de pompage 2	300 000			300 000	300 000
	Camion à neige	350 000	350 000			350 000
	Camionnette	55 000	55 000			55 000
	Réfection du garage municipal	6 500 000	3 500 000	3 000 000		6 500 000
	Développement résidentiel	1 200 000			1 200 000	1 200 000
			<b>16 245 000</b>			
Administration générale	Immobilisations à même les revenus	78 000	78 000	26 000	26 000	78 000
			<b>18 797 500</b>	<b>17 597 500</b>	<b>8 629 500</b>	<b>4 442 000</b>
						<b>18 797 500</b>

Ville de



**NEW  
RICHMOND**

# 20 24 BUDGET

---

**Presented by :**  
**Mr. Éric Dubé, Mayor**  
**Monday, December 18, 2023**





During this time of festivities, may the magic of the holidays brighten your days with moments of joy and comfort.

May 2024 be a year with an abundance of health, happiness and prosperity for you and yours.

On behalf of the members of the Municipal Council, I would like to wish you a happy holiday season and a new year overflowing with success and fulfilment.



Éric Dubé, Mayor



## A MESSAGE FROM THE **MAYOR**

Dear citizens:

As Mayor, I have the pleasure of presenting the 10<sup>th</sup> budget since my election in 2013 to you today. Supported by an extraordinary team of councillors each year, I can observe the progress we have made over the past decade. Every budget is unique and has its share of challenges. There were the early years when the Town was still governed by a five-year plan for a balanced budget following the closing of the pulp mill in 2005, the COVID pandemic period and finally, the current period with a rate of inflation that has been steadily increasing for close to two years.

In spite of all this, I enjoy the research, the discussions and the decisions we make each fall in order to prepare a balanced budget for the Town that respects our capacities and that includes abundant quality services for our citizens. Because we plan with precision, we are in control of finances and can properly plan our activities.

I would like to thank the members of the Municipal Council for their continued dedication and hard work for all of our activities throughout the year. I would also like to sincerely thank Mr. Jacques Rivière and Ms. Maryse Soucy for their important contribution as members of the 2024 Budget Committee. Backed by our management team, the committee made precise choices in order to prepare the budget that we are presenting today. A special thank you is also extended to the entire municipal team and in particular, the directors whose expertise and knowledge provided the committee with the information required to make the best decisions. Your collaboration was once again noticed, appreciated and remarkable!

### **A new real estate assessment role for 2024**

First of all, I will present and briefly explain the impacts of the new real estate assessment role that was deposited last September by the external Altus firm, retained by the MRC of Bonaventure to complete this legally mandated task every three years.

As you are aware, the real estate market has exploded over the past few years, the result of a perfect real estate storm caused by multiple factors. Even though real estate transactions are not the only factor that dictate the assessment of a property, the rate of recent transactions definitely had an impact on the assessment values in the new role. It should be noted that the values in the role are based on real estate market conditions on the first of July in the year preceding the deposit of the role, and in our case, July 1, 2022. The other main factors that influence the assessment of residential properties are: the location, the size of the lot, the living area, the year of construction, adjusted for renovations or other major attributes, as well as the quality of construction.

The following are the average variation rates by category for the Town of New Richmond, as determined by the chartered appraiser:

- Non-residential: + 13,4%
- Industrial: + 19,4%
- Agricultural: + 30,2%
- Forestry: + 28,4%
- Lodgings and +: + 15,4%
- Residential: + 35,7%
- Serviced vacant lots: + 35,5%

Like you, I have observed that the increases are quite impressive. However, I am not surprised by them. It is reassuring to see that our collective tax base is increasing over time. The total of the Town's real estate assessment will increase from 376 471 000 \$ to 486 134 200 \$, resulting in an overall average increase of 29,1%.

Evidently, I would like to commence by affirming that we have decreased the real estate tax rate in each category in proportion to the variation applicable prior to beginning our budget process. However, in spite of this mathematical calculation, half of the population will be subjected to an increase in taxes because of the rate of variation of their assessment and the other half will profit from a decrease. It is logical: all properties that were subjected to a higher than average increase will pay more and those that were subjected to a lower than average increase will pay less. No town in Quebec will be exempted. I would like to make it clear that there is no way to counter this mathematical reality.

Now that this has been clarified, I will now discuss the major elements of the 2024 budget. Following this, I will explain the impacts on municipal taxes.

### **Increased revenues**

Even though the adjustments are quite modest, I would like to specify that the Town, in collaboration with each department, proceeded with price adjustments for many of our services, in function of current inflation and the increase in operating costs of all of our facilities. Obviously, it costs more for pool courses, ice activities and other similar services. The variation in prices is generally situated between 2% and 5%, with certain exceptions.

We have also budgeted an increase of a few thousand dollars for the transfer duty tax, in function of the average over the past few years. An amount of 72 000 \$ is anticipated for 2024. We are confident that we will attain this figure in spite of an apparent slowdown in the real estate market.

In spite of the fact that the Town does not possess a large number of residential lots, we are also confident that we will sell land for an amount of 52 000 \$ in 2024. Regarding this subject, over the past several months, we have been working to obtain the reports required to submit Phase 2 of the *Domaine des Érables* residential development to the Minister of the Environment. The Town would like to proceed with this development in the near future. We are also open to establishing partnerships with the private sector for residential development in our community.

We would like to note a few changes to the revenues of the *Salle de spectacles régionale Desjardins*. Additional subsidies from the "Programme d'aide temporaire à la représentation de spectacles", set up during the COVID context, are a great help. I would like to draw your attention to the fact that prior to the pandemic, government subsidies had not been indexed for a long time. The additional aid set up during the pandemic allowed us to resume our regular schedule and, fortunately, our remain clients loyal. Unfortunately, if there is no change, this special aid will end on March 31<sup>st</sup> in the new year. Therefore, we will have to be creative in the future, while presenting the number of shows required to obtain a higher recurrent subsidy. The total amount of revenues for the Salle in 2024 is 506 755 \$, an increase of close to 15 000 \$.

The amount of revenues for the Recreation Department has been set at 404 315 \$, an increase of 15 000 \$. The popularity of the pool and the increase in the number of clients at the arena since the renovation continue. Our summer day camp also continues to

be very popular, we welcomed more than 115 children in the summer of 2023. We are proud to offer a diversified quality camp, that is recognized by the *Association des camps du Québec*, to the population of New Richmond and the surrounding area. We have the largest municipal day camp on the Gaspé. Offering this service is quite complex and it requires a great deal of effort. For the moment, we have managed to continue this service. However, requirements continue to multiply and I am afraid that at some point in time that we will be obliged to limit our activities because of a lack of resources and means.

### **The Fiscal Pact and wind power royalties**

The fiscal pact between Quebec and municipalities, signed in 2019, accorded various things to towns in Quebec between 2020 and 2024, including the distribution of an annual amount equivalent to the increase in revenues generated by a decimal point of the TVQ (Quebec Sales Tax). This measure will result in revenues of 207 853 \$ in 2024, an increase of 145 559 \$. This is definitely a positive element. Even though the fiscal pact did not revise municipal fiscal policy, these additional amounts have definitely aided us during this period of inflation. According to projections, this increase should continue in the near future to attain close to 300 000 \$ beginning in 2025. Time will tell us if these predictions were realistic.

The other element that represents an important influx of money for New Richmond from the Government of Quebec is the equalization program. In 2024 we will be subjected to a decrease of 34 889 \$ as compared to the previous year, bringing the total to 164 445 \$. While it is disappointing, this decrease is positive because this program is conceived to aid municipalities with a relatively low fiscal potential to offer basic services to their taxpayers without imposing an excessive level of taxation. We can therefore conclude that our situation in this context has improved from one year to the next.

There will be a slight increase in wind power royalties of 12 000 \$ in 2024. Consequently, we anticipate a revenue from this industry in the amount of 265 000 \$ for 2024, from the New Richmond Park and the *Régie de l'Énergie GIM*. I would like to repeat that the wind power industry contributes a great deal to our region. Without these royalties, the fiscal burden would definitely be higher for citizens. And the good news is that these royalties should increase over time because of upcoming investments in new energy projects by the *Régie de l'Énergie GIM*.

### **Debt service subsidies**

New Richmond's budget is composed of a multitude of inputs, including Quebec Government subsidies for certain projects included in our debt service. Therefore, many municipal projects were completed thanks to generous subsidies over time. Instead of paying a subsidy in a single payment, the Government of Quebec usually pays over a period of time, along with an amount for interest incurred by the town. Consequently, an annual subsidy of 100 951 \$ for the next 10 years will cover a portion of our debt payments for the arena renovation and a subsidy of 40 492 \$ will cover a large part of the reimbursement for the paving work on the chemin Pardiac completed last year. It should be noted that 2023 marks the end of the Quebec Government annual subsidy of 86 796 \$ associated with the reconstruction of Perron Boulevard, completed in the early 2010's. Therefore, a total amount of 583 742 \$ will be paid by the government in 2024 for the reimbursement of a portion of our debt, representing an increase of 57 000 \$.

Our total revenues will be 9 815 038 \$, an increase of 570 000 \$ or 6% over 2023.

### **A close examination of our expenditures**

#### **Administration**

The current inflationist context obliges us to be creative, but the following reality is unmistakeable: everything costs more! Electricity, mechanical, financial products, maintenance costs, and so on and so forth. Just like your personal budget, all of our budget items have been increased. Added to this are the work contracts negotiated and concluded with our employees and you have all of the ingredients necessary for a migraine. We have restricted our projections for the upcoming year as much as possible in order to limit the impact on our services and citizens.

Firstly, the expenses related to general administration, that includes costs for the Municipal Council, the Town Clerk's office, general management, accounting, real estate assessment, insurance, as well as maintenance and operating expenses for administration buildings will total 1 634 765 \$ in 2024, an increase of 59 000 \$ (4%). Other than a few salary adjustments, this increase closely resembles current rate of inflation that can be explained by a few specific elements. We will be subject to a large increase in computer costs in 2024, that includes software costs. The total cost is 47 660 \$, an increase of close to 8 000 \$. For your information, this budget item was only 32 000 \$ in 2021...

Professional fees, composed primarily of audit costs, will also increase by 7 000 \$ for a total of 42 000 \$. The various governmental requirements, along with a shortage of manpower in this sector has catapulted expenses to previously unattained summits.

A positive element among all this is that it seems as though the explosion of insurance costs seems to have reached a plateau. Only automobile insurance costs will be increased by an amount of 6 000 \$. Several increases were required for maintenance costs for the Town Hall and the Community Center to adjust them to today's reality.

Overall, we are proud of the result for the administration sector.

## **Public Security**

Even though the costs for the Quebec Provincial Police will increase by 5% for a total of 370 912 \$, our total budget for Public Security will only increase by 10 000 \$. Costs for the operation of our Fire Department will total 180 950 \$, a decrease of close to 8 000 \$ as compared to 2023. The upcoming year will mark a change with the recent retirement of our Fire Chief and the arrival of a new Chief, who will also be working for Caplan and Saint-Alphonse. The transition of the heating system in the fire hall from oil to electricity resulted in an economy of a few thousand dollars over the past few months, along with certain other adjustments will allow us to offer the same service at a lesser cost. Consequently, the Town of New Richmond will spend an amount of 552 850 \$ for Public Security costs in 2024, an increase of 2%.

## **Transportation, water and sewerage costs**

One of the departments that is the most affected by inflation in definitely the Public Works Department. In addition, it is evidently our largest department. I must point out that maintenance costs for vehicles and all mechanical costs for our waste water pumping stations and our drinking water treatment center have exploded and continue to increase. In spite of the fact that our float of vehicles is quite recent and that we have adopted a replacement policy, our costs continue to increase. In spite of costly purchases, I have remarked the low rate of reliability of various equipment, that cause financial and operational challenges for us. Because of this situation that all heavy equipment owners must face, we have no choice but to make adjustments. Even though we can complete a great deal of mechanical maintenance ourselves with our mechanic team, we must regularly call on subcontractors, and in addition, the costs for parts has exponentially increased. This is the major challenge for Public Works Department at the current time.

All of these increases are reflected in certain contributions that we must make, including the financing of adapted transportation for persons with reduced mobility in our community. The law requires that towns pay a proportion of the operating costs for this service that will increase from 8 350 \$ to 16 387 \$ in 2024. I am not in any way questioning this service, but this increase is largely the result of the maintenance costs previously mentioned. For comparison purposes, this contribution was 5 958 \$ in 2019. It has tripled over a 5 year period...

In spite of this, the total budget for roads and snow removal will total 1 461 626 \$, an increase of close to 40 000 \$ (3%).

We have limited the increase for operating costs for water and sewerage. This element will cost 396 323 \$, less than 2 000 \$ more than last year (less than 1%).

By limiting the increase in our expenses for this department, we are well aware that our budget does not include any flexibility for major mechanical breakdowns. However, the financial buffer (accumulated surplus) that we have saved over the past 10 years will allow us to deal with them if necessary.

## **Recycling and residual materials**

This is a budget item whose costs have exploded over the past years, namely the costs related to the management of recycling and residual materials. Firstly, the major part of these costs are composed of the door-to-door collection of these materials. The companies completing this work are evidently subject to the same increase in maintenance costs that we are experiencing. Added to this is a shortage of manpower and we have the ideal condition for the current scenario. Consequently, just for New Richmond, it will cost 677 414 \$ to collect, manage, recycle and bury our materials in 2024. This is an increase of 16%. To give you an idea of the rapid increase in this budget item, this represents an increase of 52% over 5 years. Obviously, we must pay this bill with our municipal taxes.

We do not have many options to limit this increase at the current time. The creation of the *Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure* (an inter-municipal residual materials management board), that became the owner of the landfill site in Saint-Alphonse last September, could possibly give us some leverage concerning this subject. The idea of completing the door-to-door collection ourselves should be analyzed, but there is no guarantee that it would cost less. In addition, our region is behind regarding the installation of a composting treatment system. This represents a major challenge for the Régie. We definitely wish to do so, but it will result in additional costs for us. I would like to remind you that I am working for the installation of this service here, as required by the Government of Quebec, but it is a long and difficult process. The idea of the creation of the Inter-municipal board is clearly a positive step in this process.

## **Territorial and economic development**

In 2023, we added the community garden that is an excellent new public service. The popularity of this garden surpassed our expectations for the first year of operations and we believe that this tendency will continue. Therefore, we have added a small operating budget of 1 600 \$ for this new facility. We have also budgeted an amount of 3 900 \$ for landscaping projects to make our town even more attractive. We are planning to plant trees on Terry-Fox Avenue and in the downtown sector.

The large majority of the economic development budget is affected to the reimbursement of the debt owed by the *Société de développement économique de New Richmond*, that was co-signed by the Town, as well as the debt of the *Parc régional Petite-Cascapédia*. The first one that totals a little less than 750 000 \$, will cost 94 261 \$ for the Town in 2024 at an interest rate of 8,71%. This debt corresponds to investments made in the mid 2000's by the *Société* in the construction for the Industrial Expertise Center. Today the industrial park is brimming with activity and represents an important source of revenues for the Town. Yes, we must assume the reimbursement of this debit, but there are tangible assets built there that contribute substantially to our economy. Based on the current repayment schedule, it will take 14 years to reimburse this debt.

The debt of the *Parc régional Petite-Cascapédia* is much more problematic. It totals an amount of 2,9 million \$ that was co-signed by the Town. This debt requires much more than the 150 000 \$ injected annually by the Town over the past 10 years to ensure its reimbursement. At the current interest rate, the annual interest costs alone are more than 225 000 \$. I will repeat myself by stating once again: this situation is untenable and impossible for a town of 3 800 inhabitants for a Center that is not even within the limits of New Richmond. We have included an amount similar to last year of 175 000 \$ in the 2024 budget. This amount will be totally applied to the payment of interest on the debt. An amount from our 2023 results will also be affected to the payment of this interest. I will be very diplomatic, but what I am about to say will not be a surprise. I have repeated it on several occasions in the media and to many partners: the status quo is not an option in the case of the *Parc régional Petite-Cascapédia*. In 2024 there will be a major change regarding this organization. The region must mobilize to ensure the longevity of this extraordinary enviable facility. Closing a facility like this one would be a tragedy for the Bay of Chaleurs and the entire Gaspé Coast. I cannot believe that the region would not mobilize to ensure its continued existence. If we wish to stand out as a region, if we wish to offer the best to our citizens, if we wish to draw professionals here and retain our current workforce, we must sit down and ensure the future of this facility. Many other regions have done exactly the same thing with a great deal of success. Today we must see beyond our simple services and local needs, because tomorrow will be too late. Since last spring, a committee composed of dynamic members of the business community from various sectors have attempted to find a solution to ensure the survival of this entity. Various scenarios are on the table. From a municipal point of view, this topic will be a priority beginning in January. Meetings are planned to diminish the financial burden of this centre on the municipal finances of New Richmond. We must succeed, if not, the future of skiing will be in peril.

## **Recreation and Tourism**

There will be no significant changes regarding our Recreation Department. We are also experiencing an increase in mechanical maintenance costs for this department. After 7 years of intensive utilisation, the Bruce-Ritchie Pool requires costly maintenance and has more frequent mechanical breakdowns. However, it remains very popular. We are proud to have such a high-quality facility for our region. Moreover, I am very proud that the Municipal Council succeeded in concluding an inter-municipal agreement specifically related to the functioning of the pool, as soon as it re-opened after major repairs. This agreement will generate an amount of 97 981 \$ for 2024, the municipalities that use this sports facility assume a portion of its operating costs in function of their rate of utilization. This is an excellent model that must and should be duplicated in other spheres ...

I am also proud that we succeeded in completing major renovations to our arena at a relatively low cost, when considering current construction costs. The construction costs for this type of building have literally exploded over the past few years and it would have been financially impossible to realise such a large project. Therefore, we listened to our population who wished to conserve this building at a reasonable cost in order to continue their sports activities. I have only had positive feedback and it is quite popular with adults and our youth. In addition, the new mechanical room, the new LED lighting system and the electric ice machine generate energy economies in the amount of 8 000 \$ annually.

For your information, the operating budget for the pool is 371 277 \$, or 13 044 \$ (3,6%) more than 2023, and the arena budget that includes annual salaries is 229 688 \$ (+ 3 154 \$ or 1,4%). It should be noted that these figures do not include corresponding revenues of 264 981 \$ including the inter-municipal agreement.

Maintenance and animation cost for municipal parks, student employees in the summer and the day camp operation will require higher investments next year. The budget for the maintenance of parks will undergo a large increase due to various type of costs, including maintenance and fertilization costs for our soccer fields. We have also planned for additional salaries to maintain the day camp activities in its current form. We must hire more resources in order to properly accompany children that require it. It is an additional investment of more than 12 000 \$. There will be corresponding increased revenues, but they will not cover the additional expenditures.

The total budget for the Recreation and Tourism Department will be 876 279 \$, an increase of 60 451 \$ (7,4%).

## **Culture**

This department, that includes the activities of the *Salle de spectacles régionale Desjardins* and the *Vieux-Couvent* Library, was greatly affected by the COVID-19 pandemic. We are pleased to see that the public has returned to these cultural venues. Our *Salle de spectacles* had a very good year in 2023, and we hope that this continues. However, we must be very prudent because it is often recreational activities that are abandoned during times of economic tendency turbulence. There is little change to note in this department with a total budget of 878 046 \$ (+ 34 776 \$ as compared to 2023, or 4,1%) and the total affected to the *Salle de spectacles* is 740 816 \$.

## **Bank fees and debt service**

Taking the high level of interest rates and our financing renewals that are similar to mortgage renewals, our interest fees will increase considerably. They will increase from 610 582 \$ to 719 372 \$. Two loans will be re-financed in 2024. The first, an amount of 1 650 000 \$, is currently financed at an interest rate of 2,72%. The second, for an amount of 1 460 000 \$, is at a rate of 2,00%. Realistically, if the current trend is maintained, these two loans will be renewed at 5,25%. Therefore, the total capital to be refinanced in 2024 is 3 110 000 \$, and according to previsions, the annual additional cost will be approximately 90 000 \$ more. I repeat, the increase in interest rates directly affects central towns like ours that must compose with debts because of the facilities that we possess. The reimbursement of capital will increase from 1 604 700 \$ to 1 690 400 \$, which is good news because we are paying our debts!

## **Elements to retain in this avalanche of numbers**

Evidently, our 2024 budget is a balanced one. We are very proud to deliver a complete budget that does not affect the services offered to the population, while respecting the paying capacity of our citizens. I will now reveal how all of this affects municipal tax bills. I would like to note that the real estate tax rates are difficult to compare from one year to the other due to the new real estate assessment role that will be in effect on January 1, 2024.

Consequently the residential real estate tax will decrease from 1,1947 \$ to 0,8991 \$ per 100 \$ of assessment, a decrease of 0,296 \$. This same rate is applicable to the agriculture and forestry categories. The non-residential rate will decrease from 2,3657 \$ to 1,9711 \$ per 100 \$ of assessment, a decrease of 0,395 \$.

In summary, these rate changes caused by new real estate values signify that the real estate taxes for a residence will increase by an average of 2,7% and taxes for a business by 4,3%. In the current context, we consider that these increases are reasonable in function of the services we offer.

We have also applied a tool that the Minister of Municipal Affairs has accorded us in order to attempt to facilitate access to property by increasing the tax rate on vacant serviced lots to the maximum of 2 times the basic rate. In 2023 it was 1,36 times the basic rate. The corresponding revenues are not enormous, but we hope to stimulate the sale of vacant lots serviced by the water and sewerage network so that there will be new constructions.

We also innovated by creating a non-residential sub-category. Recently authorized by the Act respecting municipal taxation, a town can now create sub-categories to neutralize fiscal inequities resulting from a different evolution of the real estate value of certain components in the non-residential category. Consequently, because of the high assessment of non-residential properties built since 2020 in our territory, there is an imbalance. Therefore, the rate of the sub-category has been established at 80% of the non-residential category in reference.

The only changes in tariffs is for the management of recyclable and residual materials that will be increased by 16%. This tariff is directly related to the direct cost for these services. Therefore, the cost for a residence will be 289,15 \$, an increase of 43 \$.

The rates for water and sewerage as well as the special tax remain unchanged.

## **Conclusion**

We should be pleased that we limited the increase in real estate taxes for residential properties to 2,7%. It is quite remarkable in the current context, for a central town like ours with a large percentage of debt related to our services. The increase in our tax base in 2023 has allowed us to do so. The adjustments proposed for non-residential taxes, with the creation of a sub-category has allowed us to intervene judiciously concerning fiscal changes without overly affecting the business and industrial sectors.

However, we will closely follow the tendency of increased costs for garbage and recycling. With the arrival of a new recycling and composting regime in the next 24 to 36 months, it is very possible that this rate will increase considerably.

Current inflation is forcing us to remain on the alert and to properly plan our projects. Along with a high rate of interest, a central town like ours cannot weather the storm alone. The fiscal pact between towns and the government should give us a strong increase in TVQ duties in the near future.

In conclusion, the town is economically dynamic and has a large number of important and generally high-quality facilities. However, all of this has a cost. Our real estate taxes reflect this. In this context, we must be cautious when making decisions because it seems that the interest rates that are affecting our budget are not about to subside in the near future.

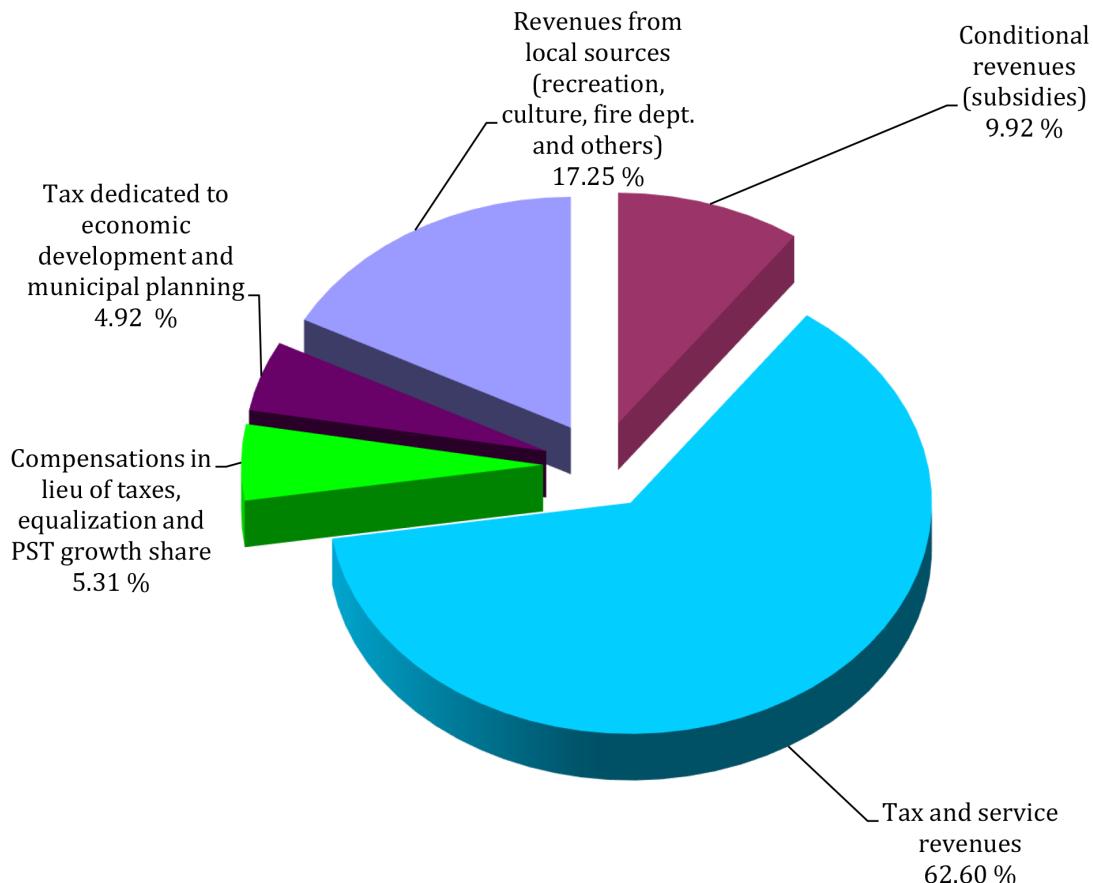
As always, we will continue to monitor our finances diligently.



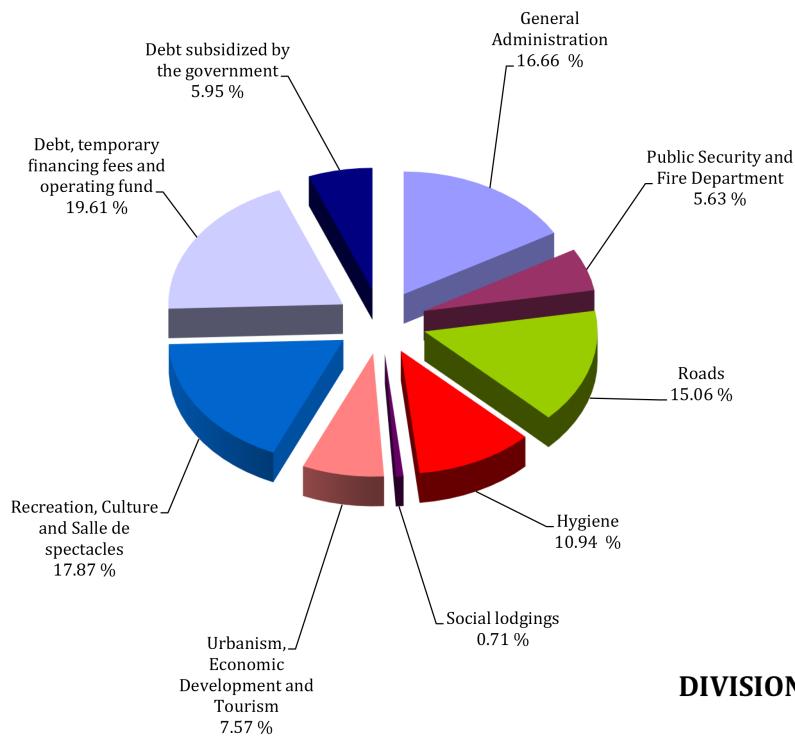
Éric Dubé  
Mayor

PRORATA AND PERCENTAGE OF REVENUES FOR THE MANAGEMENT OF MUNICIPAL SERVICES				
	2023	%	2024	%
<b>GENERAL ADMINISTRATION</b>				
General tax	4 804 313	51,96	4 954 954	50,48
Tax dedicated to economic development and municipal planning	468 574	5,07	482 519	4,92
Sector tax	3 361	0,04	5 131	0,05
Compensation in lieu of taxes, equalization and PST growth share	420 355	4,55	521 651	5,31
Other revenues	1 557 871	16,85	1 693 298	17,25
Conditional revenues	922 892	9,98	973 069	9,92
<b>HYGIENE</b>				
Special tax	338 716	3,66	338 716	3,45
Water & sewerage tariff	173 725	1,88	173 810	1,77
<b>GARBAGE AND RECYCLING COLLECTION</b>				
Solid waste-recyclable materials	555 485	6,01	671 890	6,85
<b>TOTAL REVENUES</b>	<b>9 245 292</b>	100,00	<b>9 815 038</b>	100,00

DIVISION OF REVENUES - 2024



PRORATA AND PERCENTAGE OF EXPENSES FOR THE MANAGEMENT OF MUNICIPAL SERVICES				
	2023 (\$)	%	2024 (\$)	%
<b>GENERAL ADMINISTRATION</b>				
Administration	1 575 490	17,04	1 634 765	16,66
Public Security (police - fire department)	542 450	5,87	552 850	5,63
Road transportation	1 432 198	15,49	1 478 013	15,06
Urbanism, economic development and tourism	650 182	7,03	742 907	7,57
Recreation, culture and the « Salle de spectacles »	1 659 098	17,95	1 754 325	17,87
Social lodgings	69 750	0,75	69 750	0,71
<b>HYGIENE</b>				
Administration and maintenance	394 786	4,27	396 323	4,04
Solid waste-recyclable materials	564 440	6,11	677 414	6,90
<b>DEBT</b>				
Debt, temporary financing fees, operating fund	1 830 380	19,80	1 924 949	19,61
Debt subsidized by the government	526 518	5,69	583 742	5,95
<b>TOTAL EXPENSES</b>	<b>9 245 292</b>	<b>100,00</b>	<b>9 815 038</b>	<b>100,00</b>



DIVISION OF EXPENSES - 2024

2024-2025-2026 THREE-YEAR CAPITAL EXPENDITURES PROGRAM						
SERVICE / DEPT.	TITLE - TITLE	COUT / COST	Sous-totaux	2024	2025	2026
Fire Dept.	Safety equipment	3 500	3 500			3 500
	Storage shed	6 000	6 000			6 000
			9 500			
Recreation	Lights signs softball field	100 000	70 000	30 000		100 000
	Arena changing rooms and bathrooms	150 000	100 000	50 000		150 000
	Skate park	150 000	400 000			150 000
			.			
Parks & green areas	Permanent structure Public Market and ticket booth	250 000	250 000			250 000
	Natural reserve development	20 000	20 000			20 000
	Community Garden extension	10 000	10 000			10 000
		280 000				
Auditorium & Library	Salle de spectacles - Ventilation system	320 000	20 000	300 000		320 000
	Library renovation	265 000	15 000	250 000		265 000
		585 000				
Public Works	Professional fees -Plans and specifications Melanson Street	40 000	40 000			40 000
	Berry & De Lesseps pipe network	1 000 000	1 000 000			1 000 000
	Range 4 West road reconstruction	4 500 000	4 500 000			4 500 000
	Range 3 West road reconstruction	3 500 000		3 500 000		3 500 000
	Pumping station 2	300 000	300 000			300 000
	Snow plow	350 000	350 000			350 000
	Pick-up	55 000	55 000			55 000
	Municipal garage	6 500 000	3 500 000	3 000 000		6 500 000
	Residential developpment	1 200 000		1 200 000		1 200 000
		16 245 000				
General administration	Capital expenditures from current revenues	78 000	78 000	26 000	26 000	78 000
		18 737 500	17 597 500	8 629 500	4 442 000	5 726 000
						18 797 500